

Projet de compte rendu du conseil municipal du 13 juin 2016

PRESENTS : PIQUET André, NOBLET Bernard, BUSSON David, LE LUEL Rémy, PICARD Yvette, DREAN Claudine, EMEREAU Patrice, TIGEOT Fabien, DENISET Evelyne, ISSERT Cécile, METAYER Nicolas (arrivé à 21h13), BATRIN Christelle.

ABSENT excusé: Yves COEFFEC (délégation de pouvoir à PICARD Yvette), DEME Anne-Laure, LE BRETON Bernard

Date de convocation : 6 juin 2016

DENISET Evelyne est nommé(e) secrétaire de séance

Lecture de l'ordre du jour de la séance.

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 9 mai 2016 à l'unanimité des membres présents

34. Fixation du prix du repas de cantine et de l'heure de garderie

Après délibération et à l'unanimité les membres du conseil décident de fixer :

- le prix du repas de cantine à 3.40€ pour l'année scolaire 2016/2017
- le prix de la garderie à 1€76 de l'heure (soit 0.44cts le quart d'heure).

35. Avis sur dissolution du syndicat Transports Scolaires

Vu le schéma départemental de coopération intercommunale du Morbihan arrêté le 30 mars 2016 prévoyant la dissolution du syndicat intercommunal de la région de Malestroit pour le transport des élèves et le ramassage scolaire.

Vu l'article 40 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, le projet de dissolution fait l'objet d'un arrêté préfectoral.

Vu l'arrêté préfectoral du 28 avril 2016 relatif la dissolution du syndicat intercommunal de la région de Malestroit pour le transport des élèves et le ramassage scolaire.

Le Maire précise que le conseil municipal dispose d'un délai de 75 jours à compter de la réception pour émettre un accord sur ce projet. A défaut celui-ci sera réputé favorable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide l'unanimité de donner un accord concernant l'arrêté préfectoral du 28 avril 2016 relatif au projet de dissolution du syndicat intercommunal de la région de Malestroit pour le transport des élèves et le ramassage scolaire.

Après prise de renseignement la compétence concernant le transport des élèves collège et lycée et le ramassage scolaire sera prise par la nouvelle communauté de communes. Guer communauté et la communauté de communes de la Gacilly ont déjà la compétence transport scolaire.

Point sur le zonage assainissement

Plusieurs foyers de la commune ne peuvent prétendre à des aides de l'agence de l'eau pour la réhabilitation de leur système d'assainissement non collectif car leur propriété est notée dans le zonage d'assainissement collectif. La CCVOL a réuni les communes de Bohal, St Abraham et Missiriac pour leur proposer d'effectuer une révision supprimant certains secteurs de ce zonage.

Un groupement de commande va donc être passé avec Missiriac et St Abraham pour mutualiser les couts liés à l'étude et à l'enquête publique obligatoire.

La commune est pour le moment en attente de devis de la part du cabinet d'étude ARTELIA.

Une autre étude sera nécessaire dans le cadre du PLU afin d'augmenter les limites du zonage d'assainissement du bourg. Celle-ci ne sera réalisable qu'après définition de la zone urbanisable.

Compte rendu des commissions communales

Commission culture sport loisirs jeunesse

Tarifs location salle

Laquelle s'est penchée sur les tarifs appliqués pour les locations de salles. Le but est de simplifier la grille des tarifs, ceux-ci sont parfois difficiles à appliquer. Il est proposé de fixer des tarifs 1 journée ou 2 journées. Les clés seraient récupérées dès le lendemain matin pour les personnes ne louant pas 2 jours.

Un tarif week-end sera conservé avec une remise des clés le jeudi soir, jusqu'au lundi matin.

Le fait de faire appel à une entreprise de nettoyage lors des locations (soit de façon systématique soit sous forme de caution dissuasive) a été soulevé.

La commission mettra à jour la grille de location lors de la prochaine commission, et pour approbation au conseil municipal.

Terrain multisports

Le dossier fait l'objet de reports successifs au niveau du subventionnement Leader : celui-ci devrait être inscrit à l'ordre du jour de septembre au niveau du pays de Ploërmel.

Traçage des lignes de badminton

Il était prévu d'effectuer le traçage des lignes de badminton en lien avec le projet multisports afin de limiter les coûts. Or le projet de terrain multisports est reporté pour des questions administratives.

Malgré tout, la demande de l'association de badminton reste légitime, étant désormais bien en place. Un devis de 500 euros par terrain avait été reçu.... L'association avait également proposé de faire intervenir un de leur membre, peintre professionnel. Monsieur EMEREAU va reprendre contact avec le président pour réétudier le projet.

Courrier pour la baignade

L'année dernière des regroupements importants de jeunes de 10 ans à 16 ans sur les berges de la Claie avaient posé des problèmes de voisinage et de sécurité.

Il est proposé de transmettre un courrier aux parents pour les alerter sur les désordres liés au phénomène de groupe et sur les risques de maladie liés à la leptospirose.

Videoprojecteur : La commune a fait l'acquisition d'un appareil photo et d'un vidéoprojecteur. Le vidéoprojecteur et l'écran pourront être mis à disposition des associations. Une convention de prêt a été validée par la commission.

Commission PLU, élaboration du cahier des charges, point sur le dossier

- Le lundi 30 mai 2016 : Rencontre avec Gerard LEJALLE pour étudier le cahier des charges Pour lancer la consultation bureau d'étude.
- Le lundi 9 juin 2016 : étude sur plan de la commune des zones constructibles encore vacantes (environs 50 terrains potentiels ont été recensés).

Dans le cadre du PLU, il sera étudié un potentiel de construction sur 10 ans limité à 5-6 constructions par an.

Il est demandé aux membres du conseil, si des personnes sont intéressées pour intégrer la commission. Monsieur Remy LE LUEL intègre la commission territoire communal.

Commission communication, relations avec les associations

Panneau de publicité pour le lotissement de Chabannes :

suite aux différents devis, la commune va effectuer une commande de 3 panneaux auprès de la société Artcolor de Malestroit pour un montant de € par panneau.

2 visuels sont présentés au conseil : le premier avec une dominante bleu et le second avec une dominante verte.

Le conseil municipal à la majorité (7 voix) décide de porter son choix sur le panneau avec la dominante bleu.

Courrier lingettes

Un courrier a été transmis aux usagers du service d'assainissement collectif pour les informer sur les conséquences financières et sur le mauvais fonctionnement de la station d'épuration suite à la présence de lingettes dans le système.

Bulletin municipal

Celui-ci est en cours de rédaction...

Commission travaux

- Travaux de point à temps réalisés par l'entreprise Pompéi en juin : travail très satisfaisant avec moins de facturation de tonnage (3.9 tonnes contre 6 l'année précédente) le point à temps manuel est à réaliser.
- La commune de Sérent réalise des travaux de réfection de voirie au lieu-dit l'abbaye et la nouette or une partie de ces voies sont propriété de la commune de BOHAL aussi il est demandé au conseil municipal de participer pour moitié à ces travaux pour un montant de 2500€.

36. Fonds de concours travaux de voirie communautaire de la route du tertre

Le Conseil Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5216-5.VI,

VU la délibération n°..... de la Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux classant la voie communale N° 115 dites « route du tertre » d'intérêt communautaire

CONSIDERANT qu'il convient dans ce cadre d'adopter une convention, ayant pour objet de préciser les modalités de participation de la commune de BOHAL au financement d'une opérations de travaux sur la voirie de la route du tertre pour l'année 2016, et dont la communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux assure la maîtrise d'ouvrage,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

APPROUVE la mise en place d'une convention à intervenir avec la Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux, relative au fonds de concours voirie 2016 et autorise monsieur le Maire la signer.

PRECISE que le montant maximum de la participation de la commune de Bohal s'élèvera à 25 665 € décomposé comme suit sur la base de l'estimation transmise le 13 juin 2016 par la CCVOL (ce montant pourra être adapté selon les prix du marché public) :

Solution de base	unité	Prix à l'unité	Prix HT
Signalisation et installation de chantier	1 Ft	250,00 €	250,00 €
Terrassement patte d'oie	35 m3	1 1,00 €	385,00 €
Empierrement grave 0/100 (patte d'oie)	100 T	1 2,00 €	1 200,00 €
Empierrement GNT B 0/20 (patte d'oie)	30 T	1 5,00 €	450,00 €
Couche d'accrochage	5900 m ²	0 ,40 €	2 360,00 €
Reprofilage béton bitumineux 0/10 à chaud - 150 kg/m ² (600 m ²)	90 T	40,00 €	3 600,00 €
Béton bitumineux 0/10 à chaud - 140 kg/m ²	750 T	40,00 €	30 000,00 €
Calage d'accotement - GNT A 0/20	550 T	16,00 €	8 800,00 €
Mise à niveau regard eau pluviale Ø 800 mm	3 u	150,00 €	450,00 €
Mise à niveau de bouches à clé	5 u	3 5,00 €	175,00 €
TOTAL H.T. solution de base			47 670,00 €
OPTIONS			
Dérasement d'accotement	400 m	1 ,00 €	400,00 €
Dérasement accotement + curage de fossé	1900 m	1 ,40 €	2 660,00 €
Canalisation Ø 300 mm sous chaussée	12 m	50,00 €	600,00 €
TOTAL HT options			3 660.00€
TOTAL GENERAL HT			51330.00€
TOTAL HT à charge de la commune			25665.00€

Demande que la dépense soit échelonnée sur 3 exercices budgétaires.

Commission scolaire

M. BUSSON a assisté le 20 mai à l'Assemblée générale de l'école st Gildas.

Restauration scolaire : en cours d'élaboration : présentation des menus, contact avec le fournisseur l'ESAT de st marcel (le cat va abandonner la culture de fleurs pour se consacrer à la filière légumes)

2 personnes de la commission ont assisté à un repas durant le mois de juin pour se rendre compte de l'organisation.

Compte rendu réunion CCVOL

Fusion des communautés de communes

Plusieurs réunions se sont tenues concernant la fusion des communautés qui doit intervenir au 1^{er} janvier 2017 (avec les présidents des communautés de communes, avec les délégués communautaires, puis sous forme de commission).

Les délégués communautaires doivent soumettre leurs idées concernant le nom de la future communauté (valeurs).

Musée de la résistance à st marcel

Les travaux du musée de St Marcel ont été actés pour un montant de 3.8 Millions d'euros. Guer communauté et la communauté de communes de La Gacilly sont favorables au *projet mais souhaitent que le projet ne dépasse l'enveloppe attribuée.*

Commission environnement CCVOL :

Gestion des biodéchets : des représentants de la cantine de BOHAL, de l'entreprise Lancelot et de la clinique des Augustines ont assisté à une rencontre avec la société SVITEC sur la gestion des déchets et la valorisation des déchets.

Questions diverses :

- Boulangerie : bon retour du démarrage de l'activité, bail en cours d'élaboration date du début 1^{er} juin 2016. Une liste des travaux à effectuer va être transmise par le boulanger (plomberie...).
- Le chalet à pain a reçu une autorisation de la part de la CCVOL sous forme de convention de un an renouvelable 2 fois - loyer de 200 euros
- SEM crematorium de la chapelle caro : le projet suit son cours, celui de PLOERMEL est en stand-by. Plusieurs crematoriums vont être visités dont celui de Pontivy
- Réunion avec la préfecture sur la situation financière de la commune : budget assainissement à équilibrer
- FPIC : reçu notification de 21453€ (348 515€ a distribué sur l'ensemble des communes de la CCVOL)
- 19 juin : dépôt d'une gerbe sur le monument de la nouette à st marcel
- 1^{er} juillet inauguration bâtiment de l'école st gildas
- 6 juillet AG du CAUE à grand-champs
- 9 juillet invitation de « la chapelle caro » en présence de la secrétaire d'état Estelle GRULIER
- 12 septembre à 20 h00 prochain conseil municipal